

DÉCRYPTAGE

Jours fériés : la mise à contribution des entreprises inquiète le patronat

Réunies à Bercy ce lundi matin, les principales organisations patronales ont fait part de leurs inquiétudes quant à la suppression de deux jours fériés proposée par François Bayrou. Le scénario central du gouvernement repose sur une contribution de 0,6 % de la masse salariale.



Pour dynamiser la croissance et réduire le déficit public, François Bayrou a proposé le 15 juillet de supprimer deux jours fériés : le lundi de Pâques et le 8-Mai. (Stefano Lorusso/Zuma/SIPA)

Par Sébastien Dumoulin

Publié le 21 juil. 2025 à 17:18 | Mis à jour le 21 juil. 2025 à 17:40



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

C'était le troisième rendez-vous de genre. Ce lundi matin, les représentants des principales organisations patronales (Medef, CPME, U2P, Afep) étaient reçus par les ministres de **Bercy** pour un « Conseil des entreprises ». L'occasion de faire un point sur les négociations commerciales avec l'administration américaine, d'évoquer les mesures de simplification administrative à venir et surtout de faire le service après-vente du **projet de budget** présenté la semaine dernière par François Bayrou.

Les participants l'ont confirmé : ce « moment de vérité », comme l'a nommé le Premier ministre, a été globalement bien accueilli par les patrons, relativement épargnés par les mesures annoncées pour redresser les comptes publics. Un point cependant préoccupe nombre de chefs d'entreprise : la suppression proposée de deux jours fériés. François Bayrou a suggéré que le lundi de Pâques et le 8-Mai soient à l'avenir travaillés, pour en finir avec le « gruyère » des ponts de mai qui freine la production tricolore. Mais dans les rangs patronaux, la mesure est loin de faire l'unanimité.

Bénéfice incertain, charge réelle

« Ce n'est pas une bonne nouvelle pour toute l'industrie touristique, pour tous les restaurants, les hôteliers, les communes touristiques. Et Dieu sait si c'est important dans notre pays », s'alarme Michel Picon, le président de l'U2P. « La principale préoccupation des entreprises aujourd'hui, c'est de remplir le carnet de commandes. Si vous n'avez pas d'activité, vous n'avez pas besoin que vos salariés viennent travailler davantage. Donc il y a des entreprises pour lesquelles, contrairement à ce que l'on peut imaginer, supprimer deux jours fériés sera un préjudice. »

Car en face d'un bénéfice incertain, les patrons craignent surtout d'enregistrer une charge bien réelle. Si rien n'est arbitré, les ministres ont confirmé ce lundi qu'une contribution des entreprises au budget de l'Etat était attendue en contrepartie de la disparition de deux jours chômés.

Le chiffre de 0,6 % de la masse salariale a été évoqué. Il correspond à ce qui avait été demandé en 2004 à l'époque de l'instauration de la « journée de solidarité », multiplié par deux. « C'est le scénario central sur lequel on travaille aujourd'hui », explique-t-on au cabinet d'Eric Lombard.

Travailler plus pour gagner autant

« Les entreprises ne peuvent pas payer deux fois. On ne peut pas augmenter les salaires à due concurrence du temps de travail et payer une contribution à l'Etat », prévient le président du Medef, Patrick Martin. « Faut-il que les gens travaillent plus sans être payés plus ? Je rappelle que lorsque l'on est passé de 39 à 35 heures, on n'a pas demandé l'avis des entreprises et les salaires n'ont pas baissé à due concurrence. »

A Bercy, on évacue ces considérations avec des arguments macroéconomiques. Ajouter deux journées de travail par an augmenterait la production de 0,9 %, l'Etat ne récupérerait donc que les deux tiers de cette manne pour redresser ses finances. « Ça ne capte pas toute la valeur créée », explique le cabinet d'Eric Lombard. « Les entreprises conservent une marge, à redistribuer éventuellement sous forme d'augmentations salariales ou de primes. »

Le président de la CPME se montre plutôt conciliant. « Nous sommes favorables au principe de travailler deux jours supplémentaires », explique Amir Reza-Tofighi, avant de préciser qu'il se montera vigilant sur la contribution des entreprises. « Tout sera lié au montant », reconnaît-il.

Mais au Medef comme à l'U2P, on critique une mesure non seulement potentiellement coûteuse, mais aussi inadaptée. Le faible nombre d'heures travaillées en France par rapport à nos voisins tient avant tout au taux d'emploi insuffisant des jeunes et des seniors. Supprimer deux jours fériés n'y changera rien. « Ceux qui bossent, ils bossent ! C'est plutôt sur ceux qui ne travaillent pas qu'il faut faire porter les efforts de recadrage », grince Michel Picon.

Sébastien Dumoulin